

Histoire



En 1905, on inaugure le nouveau pont en fer, avec pavés en bois, face à l'avenue de Gennevilliers.



Gennevilliers

Clin d'œil de l'Histoire, Gennevilliers et Villeneuve se trouvent à nouveau unies... au sein du territoire !



Villeneuve-la-Garenne

St Ouen CI

Une très longue procédure de **divorce**

Liées pendant des siècles, Villeneuve-la-Garenne et Gennevilliers ont fini par se séparer en 1929, après des décennies pleines de rebondissements.

À l'extrémité d'une boucle de la Seine, face à l'Île-Saint-Denis... et la puissance seigneuriale de l'abbaye dyonisienne, Villeneuve-la-Garenne a été de tout temps un hameau rattaché à Gennevilliers. Les jours de ce petit village de pêcheurs sont rythmés depuis des siècles par le débit et les aléas du fleuve. La Carte des Chasses de 1764, car Villeneuve est aussi un territoire cynégétique parsemé de remises à gibiers vers la plaine de Gennevilliers, y dénombre une quarantaine de maisons massées le long du quai d'Asnières. Dans un recensement de 1790, on y trouve neuf chefs de famille pêcheurs, sept blanchisseurs et presque autant de laboureurs. Déjà, le centre de Gennevilliers est situé à trois kilomètres du hameau de Villeneuve.

Ce qui n'est encore qu'une contrainte ne va pas tarder à devenir une pomme de discorde entre Gennevil-lois et Villénogarennois lorsque le développement des deux communautés commence à diverger. Fin 1844, deux ponts suspendus relient Villeneuve à Saint-Denis et, deux ans plus tard, une nouvelle ligne du chemin de fer du Nord établit une liaison directe entre Paris et Saint-Denis. Du fait de ces facilités de communication, les Villénogarennois regardent désormais plutôt vers l'est tandis que des bourgeois parisiens font construire de belles villas à Villeneuve, en bord de Seine. Le peintre Alfred Sisley (1839-1899) y peint plusieurs paysages, dont deux des plus célèbres sont conservés à Saint-Petersbourg (*) et à New York (**). Entre 1856 et 1896, la population de Villeneuve croît plus vite proportionnellement (de 143 à 1 600 habitants) que celle de Gennevilliers (de 987 à 2 422). La tutelle administrative gennevil-loise devient pesante, les Villénogarennois s'estimant négligés pour ce qui concerne les aménagements et équipements dévolus à la commune : école, voirie, eau, éclairage... En février 1886, une pétition demande un découpage du collège électoral municipal en trois sections : Centre (Village), Grésillons, Villeneuve. Si le Conseil municipal repousse cette demande, le Conseil général l'accorde. Au lieu d'équilibrer responsabilités et décisions entre les trois «quartiers», ce sectionnement rend la ville quasiment



Il a fallu plus de 50 ans aux partisans de la séparation pour obtenir gain de cause.

ingouvernable et attise rancœurs et disputes. Les intérêts de Villeneuve ne sont pas mieux considérés qu'auparavant. «*L'esprit de quartier passe avant l'intérêt général*», écrivait jadis à ce sujet Georges Quinquarè dans ces colonnes (*GenMag*, décembre 1989, p. 16).

UNE ISSUE TRÈS THÉÂTRALE

Une commission syndicale est chargée en 1891, par arrêté préfectoral, d'étudier l'opportunité d'ériger Villeneuve en commune distincte. Le rapport qui en émane évoque l'éloignement de la gendarmerie, de la mairie et du cimetière, le défaut d'aménagements publics, les intérêts économiques divergents entre Villénogarennois et Gennevil-lois, et le fait que Villeneuve pourrait subvenir seule à ses besoins. Le préfet n'en tient pas compte et se succèdent alors une nouvelle commission, pétitions, démissions des conseillers municipaux de Villeneuve,

grève des électeurs, élections multiples, voire coalition entre conseillers des secteurs des Grésillons et de Villeneuve pour faire basculer la majorité du Conseil municipal en faveur de la séparation !

Mais un rebondissement intervient : le legs Dupont du Chambon. Cette artiste lyrique et rentière (***), déjà initiatrice de la cérémonie de la rosière à Villeneuve, s'éteint en 1909 dans sa résidence du quai d'Asnières. Partisane de la séparation, Françoise-Marie Dupont du Chambon lègue la somme de 100 000 francs et une de ses maisons pour bâtir la future mairie de Villeneuve, à condition que ce secteur gennevil-lois devienne commune à part entière. Le temps de régler le problème des limites communales, de laisser passer la Grande Guerre et d'éteindre les ultimes querelles, il faut encore des années pour que le vœu de la vieille dame fortunée et de la majorité des habitants de Villeneuve devienne réalité. Finalement, une loi d'avril 1929, signée par le président de la République Gaston Doumergue, consacre l'érection de Villeneuve-la-Garenne en commune indépendante. En mai, Homère Robert devient son premier maire. La nouvelle commune occupe 326 hectares de l'ancien territoire gennevil-lois. Car 1929 est aussi l'année de naissance du Gennevilliers que nous connaissons aujourd'hui.

• JEAN-MICHEL MASQUÉ

(*) «Villeneuve-la-Garenne ou Village au bord de la Seine» (Musée de l'Ermitage).

(**) «Le Pont à Villeneuve-la-Garenne» (The Metropolitan Museum of Art).

(***) Voir son histoire dans «Gennevilliers de A à Z», de Jocelyne Tournet-Lammer, p. 33-37.

Avec le précieux concours du service des archives municipales.

1909

Le legs Dupont du Chambon accélère le processus de séparation entre Villeneuve et Gennevilliers.